

Séance du 12 avril 2017

<u>Nombre de membres</u>		
Afférents au CM	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	14	12+2procu

Deux mille dix-sept

Et le douze avril

Date de la Convocation  
06 avril 2017

à 20 h00. Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement  
convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu de ses séances,  
sous la présidence de M. GUIGON Marc

Date d'affichage  
06 avril 2017

Présents : VERDOJA Nathalie, PLAZA Serge, PLATEL Pierre, GIRAUD Christiane, ELADIE  
Farid, CHAGOT Patricia, MOHAMED Sadek, BONNET Emmanuelle, CARON Fabienne,  
GUIGON Marc, JAUZION Bruno, SERRE Fabien.

Absents : BECKER Marie-Louise donne procuration à GUIGON Marc  
THOULOZE Hervé procuration à PLAZA Serge

Secrétaire de séance : GIRAUD Christiane

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION :**

- 1- VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2017 délibération ajournée**
- 2- VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2017 délibération ajournée**
- 3- VOTE DU BUDGET REGIE MINI-BUS délibération ajournée**
- 4- EXTENSION RESEAU ELECTRIQUE PARCELLE ZC 215**

Le Conseil Municipal décide d'alimenter la parcelle ZC 215 en électricité, Déclaration préalable  
accordée et permis déposé avant le 27 mars 2017 (POS encore en vigueur).  
Le Conseil municipal autorise le maire à signer tout document relatif à cette extension, le coût à la  
charge de la collectivité est de 2 999.98 € payable au Syndicat SDE sur 10 ans

**POUR : 13      ABSTENTION : 1**

Le Maire :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours  
pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai  
de 2 mois à compter de sa réception et/ou sa notification

Fait et délibéré le 12 avril 2017  
Le Maire, Marc GUIGON

